Union Européenne

Pacific Community
Communauté du Pacifique

Co-management of reef fisheries: general features

Province Nord, Nouvelle-Calédonie

Zacharie MOENTEAPO

Yanick YOKOHAMA

INTEGRE

WHERE, WHO? / *OU, QUI?*

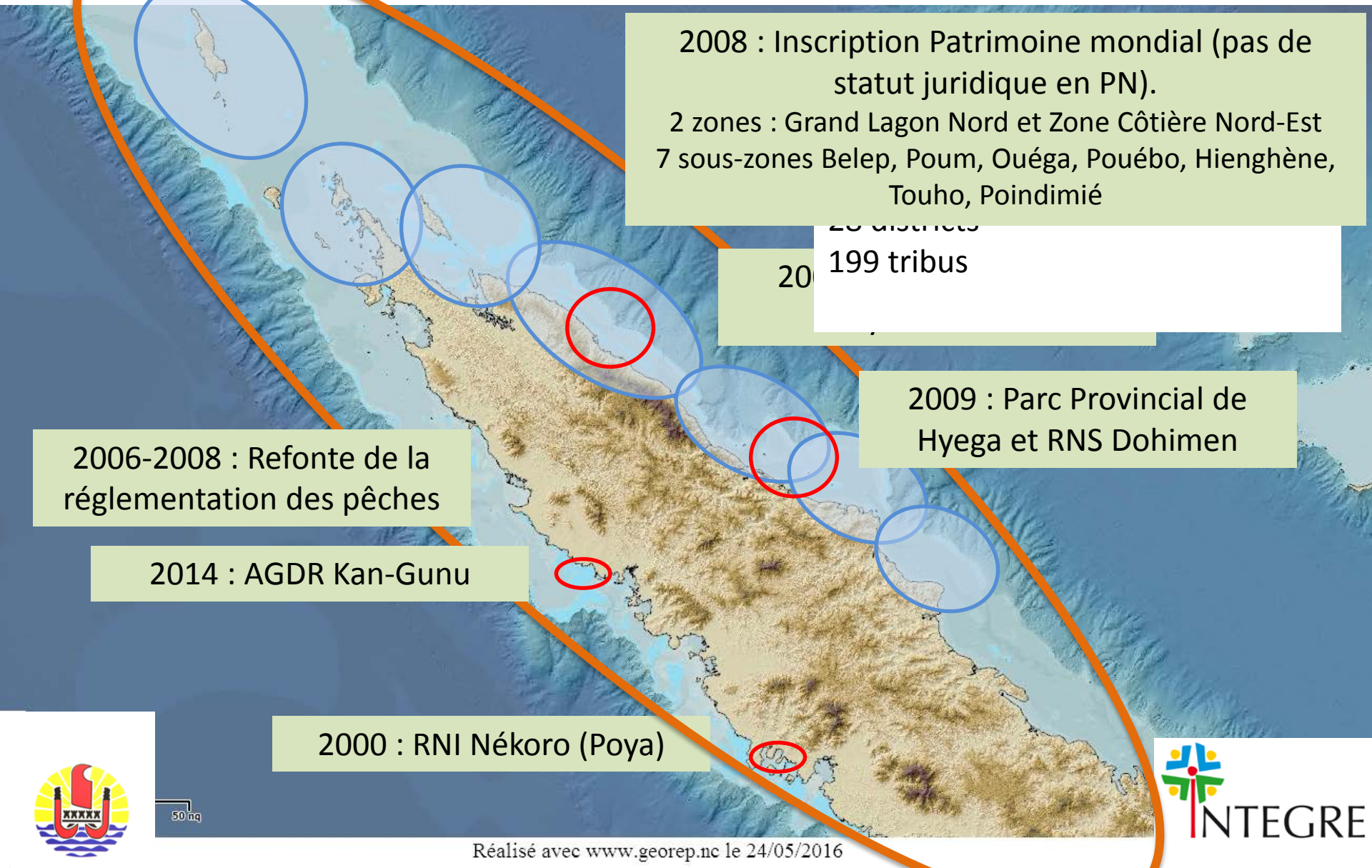

WHERE, WHO? / *OU, QUI?*

2. List who is the lead partner and collaborators for the co-management of coastal fisheries
Inscrire qui est en charge de la mise en œuvre de cette gestion participative et qui sont les partenaires.

Responsable de la mise en œuvre : la **province Nord**, collectivité compétente notamment en matière de gestion de l'environnement et de gestion des pêches depuis 1999.
Au sein de la collectivité, le Service des Milieux et Ressources Aquatiques est en charge de la gestion des pêches, de l'aquaculture, et de l'environnement marin.

Partenaires : Usagers du milieu marin, société civile, autorités coutumières, collectivités locales, organismes de recherche, ONGs.

ISSUES AND THREATS / *ENJEUX ET MENACES*

List the issues and threats addressed by your co-management of coastal fisheries/ *Lister les enjeux et menaces auxquels la co-gestion des ressources lagonaires répondent.*

Menaces

- *Destruction des milieux*
- *Surexploitation des ressources*

Enjeux

- *Disparition d'un mode de vie et des pratiques culturelles et coutumières qui s'y rattachent*
- *Diminution des ressources alimentaires et des revenus économiques*
- *Perte des services écosystémiques rendus par les milieux récifaux*

Union Européenne

Pacific Community
Communauté du Pacifique

TIMELINE / *HISTORIQUE*

Historique et étapes clés de la co-gestion des ressources lagonaires dans votre Pays.

1. Aspect réglementaire

2002-2006 : refonte de la réglementation des pêches par la mise en place d'un large processus de concertation associant de manière étroite les usagers et autorités coutumières.

01/09/2006 : vote de la nouvelle réglementation des pêches de la province Nord, qui mentionne dans son article 1er la nécessaire prise en compte des modes de gestion coutumiers

2006-2008 : mise en place d'un comité de suivi de la réglementation des pêches (structure informelle) qui recense les modifications à apporter au texte de 2006 à partir des remontées de terrain

24/10/2008 : création du code de l'environnement de la province Nord, qui intègre la réglementation des pêches de 2006, en la modifiant, et en imposant une consultation du comité de suivi de la réglementation des pêches (structure officielle) préalablement à toute modification de la réglementation.

2015: constitution formelle du comité de suivi de la réglementation des pêches en province Nord

2016 -aujourd'hui : relance du processus de modification par consultation

INTEGRE

Union Européenne

WHERE, WHO? / *OU, QUI?*

How/ *Comment*?

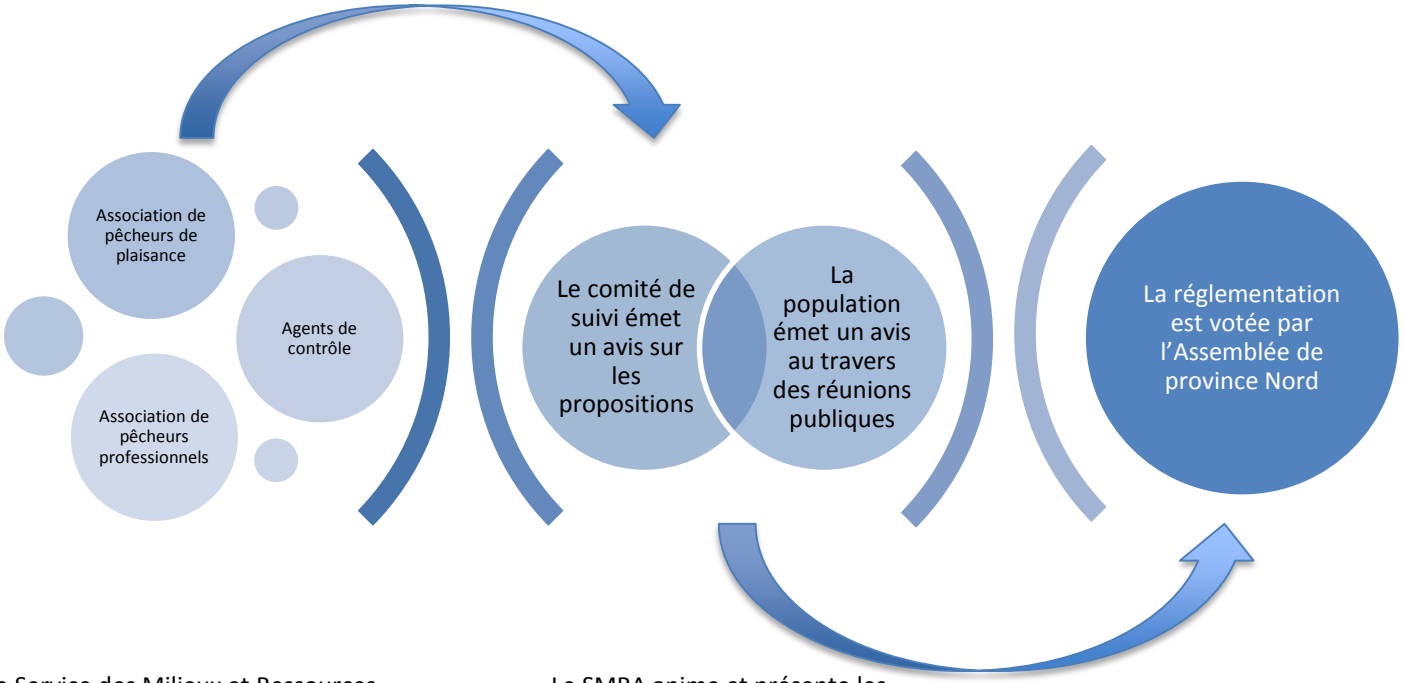

Le Service des Milieux et Ressources Aquatiques (SMRA) reçoit les propositions de modifications

Le SMRA anime et présente les propositions de modifications au Comité ainsi qu'à la population

Le SMRA rédige et propose au vote des élus la nouvelle réglementation

Union Européenne

OUTCOMES AND RESULTS
RESULTATS

- Une réglementation des pêches qui tend à s'adapter aux réalités de terrain et aux avancées en matière d'acquisition de connaissances (sur les espèces, les stocks et les usages)
- Des acteurs locaux parties prenantes des systèmes de décision (ex : rôle des autorités coutumières dans l'attribution des dérogations tortues / un comité de suivi fonctionnel)
- Une structuration des groupes d'acteurs (pêcheurs professionnels et non professionnels notamment) pour prendre part aux discussions

Union Européenne

Pacific Community
Communauté du Pacifique

HOW IT COULD BE DONE BETTER?
QUELLES PISTES D'AMELIORATION?

Plusieurs points sont à améliorer dans le système:

- Bien identifier les personnes relais qui assistent au Comité, comme étant des personnes qui diffuseront l'information et pourront recueillir les avis des personnes qu'elles représentent ;
- Fournir aux représentants les projets de modifications et les données scientifiques et culturelles associées suffisamment en amont pour qu'ils puissent en prendre connaissance ;
- Favoriser la recherche scientifique afin d'avoir des données de références;
- Favoriser le recueil d'information auprès des communautés (pêche informelle,…) ;
- S'appuyer au maximum sur les hiérarchies déjà en place dans les communautés, ne pas chercher à imposer un format particulier ;
- Multiplier les médias de communication (journaux, radios, télévision, réseaux sociaux, affiches, flyers…) pour mobiliser les personnes.

INTEGRE